

# CE QUE LE DÉPARTEMENT FAIT POUR LES COLLÉGIENS

VOUS OFFRIR  
LES MEILLEURES  
CONDITIONS DE  
TRAVAIL



## SÉCURITÉ ET CONFORT DANS CHAQUE COLLÈGE

Le Département construit, entretient et rénove les collèges publics. Il effectue les travaux nécessaires pour offrir les meilleures conditions de travail (équipements, sécurité, hygiène, accès aux personnes handicapées...).

Deux établissements verront bientôt le jour :

- La reconstruction en cours du Collège Les Cèdres à Castres.
- Et un nouvel établissement dans l'ouest du Tarn.

## SOUTIEN À L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Le Département propose à tous les collégiens une offre culturelle dans tous les domaines artistiques : musique, théâtre, cinéma, arts plastiques, patrimoine muséographique, culture scientifique...



Collège au cinéma :  
1,50 € est pris  
en charge par le  
Département sur le prix  
de la séance de 2,50 €.



## DES ÉQUIPEMENTS POUR LA PRATIQUE DU SPORT

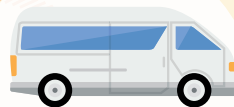
Le Département apporte des aides aux communes pour que chaque collégien puisse utiliser les installations sportives comme les stades, les gymnases, les piscines...



## NUMÉRIQUE AU COLLÈGE

Dans nos collèges, le Département investit dans les tablettes, le matériel informatique performant, les vidéo-projecteurs, les Espaces Numériques de Travail (ENT). A ce jour, chaque établissement public dispose au moins d'une classe mobile.

L'ENT permet d'accéder via internet aux notes, au contenu du cahier de texte, au menu de la cantine, à des vidéos pédagogiques, à un service d'aide aux devoirs,...



## DES TRANSPORTS POUR ALLER AU COLLÈGE

Le Département propose un transport adapté à tous les élèves en situation de handicap depuis leur domicile jusqu'à leur établissement scolaire.

LE PLUS DU  
DÉPARTEMENT  
POUR LES  
COLLÉGIENS

## UN CHÉQUIER POUR CHAQUE COLLÉGIEN

Chaque année, le Département distribue à tous les collégiens tarnais 13 chèques d'une valeur maximale de 180 €, favorisant l'accès aux activités culturelles et sportives.



## DANS NOS RESTAURANTS SCOLAIRES : SANTÉ, GOÛT ET QUALITÉ DANS LES ASSIETTES

- Le Département prend à sa charge 5 € sur le prix réel d'un repas qui est de 8,08 €.
- Aide à la restauration scolaire : le Département aide les familles ayant de faibles revenus à payer les frais de restauration scolaire. Une aide annuelle qui varie entre 50 € et 390 €.
- Des menus équilibrés, des produits frais, de saison, issus de l'agriculture locale.
- Lutte contre le gaspillage alimentaire.



319 agents chargés de l'entretien des locaux, de l'accueil, de la restauration...

## UN KIT RENTRÉE POUR LES 6<sup>ES</sup>

A la rentrée, le Département offre à tous les collégiens entrant en 6<sup>e</sup> un kit de fournitures scolaires (dictionnaire, calculatrice scientifique). Le tout dans un petit sac à dos à cordon.



## LES GESTES QUI SAUVENT

Tous les 4<sup>es</sup> de nos collèges sont formés aux gestes de 1<sup>ers</sup> secours pour leur donner les moyens d'être des acteurs à part entière de la sécurité des établissements scolaires mais aussi dans leur quotidien.

## LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL JEUNES

Le CDJ est une assemblée représentative des collégiens tarnais composée de 42 membres. Il s'agit d'élèves de 5<sup>e</sup>, élus par leurs pairs pour un mandat de 2 ans, afin de représenter les 42 collèges publics et privés du Tarn.

